



LE TICKET CULTURE, C'EST QUOI ?

Le Ticket Culture est un programme d'animations culturelles gratuit, organisé par la commune de Blangy-sur-Bresle à destination des enfants et des jeunes.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Coupon à remplir au verso de cette page ou disponible à la Mairie de Blangy-sur-Bresle.

RENSEIGNEMENTS

Lolita DELESQUE,

Responsable des services culturels

✉ : lolita.delesque@blangysurbresle.fr - ☎ : 02 35 94 44 79

RETROUVEZ-NOUS

Suivez-nous sur les pages Facebook :

- ↳ de la commune (Ville de Blangy-sur-Bresle)
- ↳ du pôle Enfance-Jeunesse
- ↳ du Musée du Verre
- ↳ de la Bibliothèque Odette Cléré
- ↳ de l'Espace musical



TICKETS CULTURE

THÈME



LE RECYCLAGE



Ateliers gratuits pour les 6 - 17 ans

DU 24 AU 27 FÉVRIER 2026



PROGRAMME

Merci de prévenir la structure en cas d'absence.



Mardi 24 février 2026 | 14h - 16h30

Avec Ludivine à la Bibliothèque Odette Cléré.

Création d'un livre sculpture.



Mercredi 25 février 2026 | 14h - 16h30

Avec Balthazar à la Bibliothèque Odette Cléré.

Création d'un livre sculpture (suite).



Jeudi 26 février 2026 | 14h - 16h30

Avec Julien à l'Espace musical.

Création d'instruments de musique avec des objets recyclés.



Vendredi 27 février 2026 | 14h - 16h30

Avec Lolita au Musée du Verre.

Peinture sur des flacons et bouteilles recyclées.



Le goûter est offert aux enfants chaque après-midi.

COUPON D'INSCRIPTION

(INSCRIPTION AVANT LE VENDREDI 20 FÉVRIER 2026)

TICKETS CULTURE - FÉVRIER 2026

LE PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Participera aux tickets culture et plus particulièrement à l'activité (*plusieurs activités possibles*) :

- le mardi 24 février 2026 de 14h à 16h30 à la **Biboc**
- le mercredi 25 février 2026 de 14h à 16h30 à la **Biboc**
- le jeudi 26 février 2026 de 14h à 16h30 à l'**Espace musical**
- le vendredi 27 février 2026 de 14h à 16h30 au **Musée du Verre**



Attention à bien prendre en considération les différents lieux de rencontre.

LE RESPONSABLE LÉGAL

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Autorise la commune de Blangy-sur-Bresle à photographier mon enfant et utiliser les photos dans le cadre de ses publications (à cocher) :

- Bulletin municipal
- Site internet
- Réseaux sociaux

Autorise le participant à : venir seul partir seul

Autorise à récupérer mon enfant à la fin de l'activité.

Je dégage la commune de toute responsabilité de mon enfant en dehors des horaires de l'activité.

Date :

Signature